

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.
En France et l'Étranger, les frais de port en sus.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: »... Faits divers: »...
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Table with columns: Valeurs, Cours du Jour, Cours précéd.
3 0/0 amortissable... 79 95... 79 87 1/2
Rente 3 0/0... 77 07 1/2... 77 07 1/2

Table with columns: BOURSE DE PARIS, Services gouvernementaux, 8 JAN., 7 JAN.
3 0/0... 77 93... 77
3 0/0 amortissable... 108 50... 108 50

DEPECES COMMERCIALES
New-York, 8 janvier.
Change sur Londres, 4.82 50; change sur Paris, 8.20 00, 100
Café good fair, (la livre) 14 5/8, 15 7/8.
Café good cargoes, (la livre) 15 3/8, 15 5/8. Calme.

Bulletin du jour
Que vont faire les gauches, maintenant maîtresses absolues, maintenant que l'harmonie la plus complète a régné entre les deux Assemblées, et qu'il ne pourra plus être question des entraves opposées par la coalition «létrale monarchiste et réactionnaire» au fonctionnement normal du nouveau mécanisme?
Allons-nous assister au déchaînement des passions, si longtemps contenues, du parti révolutionnaire? Alons-nous voir s'ouvrir l'ère des motions violentes, des résolutions téméraires, des réformes précipitées? Les choses ne vont-elles pas, pendant un certain temps au moins, plus ou moins long, suivant la sagesse et l'énergie des chefs de la gauche, suivre une marche assez calme et même rassurante pour les intérêts? Telles sont les questions auxquelles répond le Messager de Paris.

ment des passions, si longtemps contenues, du parti révolutionnaire? Alons-nous voir s'ouvrir l'ère des motions violentes, des résolutions téméraires, des réformes précipitées? Les choses ne vont-elles pas, pendant un certain temps au moins, plus ou moins long, suivant la sagesse et l'énergie des chefs de la gauche, suivre une marche assez calme et même rassurante pour les intérêts? Telles sont les questions auxquelles répond le Messager de Paris.

La lutte qui va s'engager entre les modérés et les violents sera intéressante à observer. Seulement les responsabilités vont désormais se trouver déplacées. Jusqu'ici c'était aux conservateurs qu'incombait le devoir de défendre, contre l'esprit radical et révolutionnaire, les grands principes sociaux. A partir d'aujourd'hui, cette tâche incombe aux nouveaux élus, tous ou presque tous représentants de diverses fractions de la bourgeoisie.

Les nouveaux sénateurs ont, en grande partie, du moins, leur place marquée dans le centre gauche et dans la gauche modérée, sur lesquelles va retomber, par suite de la déroute des conservateurs, tout l'effort du radicalisme. Nous verrons bien si la majorité du Sénat donnera son acquiescement à des mesures attentatoires à l'esprit de conservation sociale; si elle votera, par exemple, l'amnistie complète ou la destruction du principe de l'immovibilité de la magistrature, ou le bouleversement de notre système financier et budgétaire, ou la suppression du budget des cultes.

Notre différend avec la Tunisie est en train de s'apaiser. On manie en effet de Tunis, sous la date du 7, que le Bey voulant donner une preuve de ses sentiments de conciliation et d'amitié pour la France, a chargé Mohamed Bacouch, directeur des affaires étrangères, de se rendre à Paris pour arranger avec le gouvernement français l'incident relatif à M. de Sancy. Une der-

nière dépêche nous fournit à ce propos, les détails qui suivent.
« En réponse aux demandes qui lui ont été faites par le gouvernement français, le Bey de Tunis a déclaré qu'il était prêt à envoyer à Paris un de ses aides-de-camp pour donner des explications.
« Le gouvernement français ne pouvant se contenter d'une semblable satisfaction, et maintenant intégralement ses demandes primitives, a fait remettre au gouvernement tunisien une note dans laquelle il les réitère d'une façon combinateur et réclame l'exécution immédiate, par le gouvernement tunisien, des trois mesures suivantes: Excuses au consul de France, destitution de trois fonctionnaires désignés, enquêtes sur les contestations existantes entre les autorités tunisiennes et M. de Sancy au sujet de l'interprétation du contrat passé entre elles et lui. »

La guerre aux Ordres religieux
Les Petites Sœurs des pauvres allaient chaque jour au collège Chapl, où on leur donnait des restes provenant des repas des élèves, restes dont elles formaient une soixantaine de portions environ, qu'elles distribuaient aux pauvres vieillards nourris dans leur établissement.

Le règlement des lois est suspendu, les jugements rendus par la magistrature ne peuvent plus être exécutés. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce que nous raconte le Roussillon:
« Voici la lettre que les frères ont reçue, pour leurs études, du maire de Perpignan: Perpignan, 30 décembre 1878.
Monsieur le directeur,
J'ai l'honneur de vous informer que l'éclairage au gaz cessera de vous être fourni par la ville à partir du 1er janvier 1879; j'ai donné l'ordre à M. l'inspecteur-vérificateur d'avertir à ce jour les abonnés d'éclairage.
En même temps, j'ai chargé M. l'architecte de la ville de retirer à la même date l'ouillage de serrurerie et de m'en faire déposer dans votre établissement.
Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.
Le maire, Paulin TESTORY. »

Voici la révélation que fait le Réveil, de Toulouse, feuille radicale, et dont nous parlions dans notre Bulletin.
Il faut savoir que ce journal républicain ne cessait depuis quelques jours d'interroger le comité républicain de la localité sur l'emploi d'une somme de 4.000 francs envoyée par le comité des gauches de Paris, pour frais de propagande républicaine dans la Haute-Garonne en vue des élections sénatoriales. Naturellement il en était chaque jour pour ses frais d'interrogation, lorsque la lettre suivante, adressée par M. Manent, secrétaire du comité toulousain, à chaque délégué, est venue lui donner le mot de l'énigme:
Monsieur et cher concitoyen,
M. le préfet a adressé aux électeurs sénatoriaux une lettre personnelle, les confiant à une soirée de réception qui aura lieu dans les

Un se rappelle qu'en vertu d'une ordonnance de référé, la municipalité fut obligée, à un certain temps déjà, de laisser aux frères l'éclairage au gaz qu'elle voulait leur lever sans droit comme sans raison. Mais l'ordonnance de référé ne se prononçait que provisoirement, jusqu'au 1er janvier 1879, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'exercice pour lequel cette dépense avait été régulièrement votée. Au-delà de ce terme, en effet, la question changeait de caractère, et le droit des frères, incontestable jusqu'au 1er janvier, puis qu'il résultait du budget même de 1878, devait pour l'avenir être soumis aux tribunaux afin qu'ils pussent à apprécier si, contrairement aux règles du droit commun, une ville a le droit de supprimer dans des écoles communales l'éclairage qui leur est nécessaire et qu'elle leur a précédemment accordé.
Le procès était commencé sur l'initiative des frères, qui avaient déposé le mémoire en ce qui par la loi. On pouvait donc, on devait attendre l'issue de ce procès et laisser les choses en l'état jusqu'à la solution définitive, devant laquelle les frères se seraient inclinés si elle leur avait été défavorable. C'est ainsi qu'il le fut les gens civilisés, dans les pays où la loi et la justice sont respectées.
Mais n'anticipons pas sur les événements et continuons notre récit.

Pendant ce temps, l'on se présentait à l'école des frères pour exécuter les ordres du maire, qui n'avait pas eu le temps — un matin du 1er janvier, cela se conçoit — d'aller en référé, mais qui avait bien trouvé le moyen de mettre ses alguazils en campagne.
M. le président, après l'avoir vainement attendu, a reçu son ordonnance exécutoire sur minute, en vertu de laquelle il devait être survenu toute modification jusqu'à solution du procès.

UNE REVELATION
Voici la révélation que fait le Réveil, de Toulouse, feuille radicale, et dont nous parlions dans notre Bulletin.
Il faut savoir que ce journal républicain ne cessait depuis quelques jours d'interroger le comité républicain de la localité sur l'emploi d'une somme de 4.000 francs envoyée par le comité des gauches de Paris, pour frais de propagande républicaine dans la Haute-Garonne en vue des élections sénatoriales. Naturellement il en était chaque jour pour ses frais d'interrogation, lorsque la lettre suivante, adressée par M. Manent, secrétaire du comité toulousain, à chaque délégué, est venue lui donner le mot de l'énigme:
Monsieur et cher concitoyen,
M. le préfet a adressé aux électeurs sénatoriaux une lettre personnelle, les confiant à une soirée de réception qui aura lieu dans les

salons de la préfecture, le 4 janvier prochain, veille de l'élection.
Le comité s'est préoccupé de cette invitation et, dans la pensée que chaque électeur se fera un devoir de s'y rendre, il a pris ses mesures pour fournir à chacun un logement convenable.
Il a paru avant-agers en même temps que les électeurs, par caution et par gr ups, se trouvaient réunis dans le même hôtel.
En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de m'écrire une désignation:
1° Du nombre d'électeurs sénatoriaux qui désireraient être groupés dans le même hôtel;
2° De l'hôtel que ces électeurs préféreraient.
A l'arrivée du train qui amènera à Toulouse le 4 janvier prochain, les électeurs de votre groupe ou de votre canton, vous voudrez bien passer au siège du comité pour recevoir le bon de logement gratuit qui vous sera délivré pour les nuits du 4 au 5 et du 5 au 6 janvier.
Veuillez agréer, etc.
Le secrétaire du comité, Félix MANENT.

La manifestation Raspail
On nous écrit de Paris:
« Comme nous l'avions annoncé, l'anniversaire de la mort de Raspail a été célébré aujourd'hui par une manifestation. Dès midi, des commissaires chargés d'organiser la cérémonie se sont réunis à l'intersection du boulevard Richar Lenoir et de l'avenue des Amandiers, et ont procédé à l'organisation du cortège, composé d'un grand nombre de délégations des chambres syndicales de Paris, et qui sont arrivées successivement avec des couronnes. Des délégations de la jeunesse des écoles, de la ville d'Orléans, de celle de Vernon figuraient dans le cortège, qui est parti de l'avenue des Amandiers, à deux heures, et s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise par le boulevard Voltaire et la rue de la Roquette. On remarquait notamment une immense couronne en verdure, voilée d'un crêpe et au milieu de laquelle était encadrée l'effigie de Raspail. Cette couronne portait l'inscription suivante: A la mémoire de Raspail, les ouvriers reconnaissants. Plusieurs membres du Conseil municipal se trouvaient dans le cortège. La famille Raspail est arrivée vers 2 heures 1/2, au cimetière, tout le monde s'est découvert sur son passage. Tout s'est passé avec le plus parfaite tranquillité, grâce aux mesures prises par la préfecture de police. Aucun discours n'a été prononcé. »

LETRE DE PARIS
(Correspondance particulière)
Paris 7 Janvier.
Il est essentiel que les conservateurs ne se fassent plus d'illusions. Leurs folles espérances, entretenues par de coupables ou frivoles politiciens, leur ont été jusqu'ici, plus funestes que toute l'hostilité de leurs adversaires. Ce qu'il faut dire et répéter à nos amis, ce qu'ils doivent ne pas oublier désormais, c'est qu'ils n'ont plus personne pour les protéger.
Les uns estiment qu'il y a encore le

M. de Sancy. D'autre part, qu'il ne résistera à aucun excès; il l'a dit lui-même; quand il ne vaudra plus, on ne pourra plus contre-signer les lois de la majorité radicale, il s'en ira.
Voilà jusqu'à quel point s'élève aujourd'hui la résistance de l'élite du 24 Mai. On peut recommencer la Commune, il ne fera pas couler le sang; c'est bien assez de répandre sur ses mains l'eau de l'aiguère de Pilate!
D'autres comptent naïvement sur la production des lois... Les lois, qu'il s'agit bien, seront désormais ce que les radicaux les feront. Maîtres dans les deux Chambres, pourquoi échangeront-ils autre chose que leur vote? Et s'il fait la veille, voter une loi pour frapper ses adversaires le lendemain, croyez-vous qu'ils reculeront?
Pus d'illusions, s'attendre à tout, voilà quelle doit être, à l'avenir, la philosophie des conservateurs.
Le comité des Dix-Huit parfaitement réorganisé, fonctionne, dit-on, en ce moment avec une activité dévorante. C'est ce comité qui a donné le mot d'ordre pour la réunion immédiate de tous les groupes républicains de la Chambre et du Sénat. L'objet apparent de la réunion et des délibérations des groupes est l'adoption d'un programme commun; on assure qu'il s'agit de plus et de mieux: On proposerait d'examiner diverses questions nettement constitutionnelles et d'imposer les solutions adoptées au pouvoir exécutif, en lui laissant entrevoir, pour le cas où il ne céderait pas, la réunion des deux Chambres, en Assemblée unique et plénière.

Quant au programme ministériel, les radicaux se montrent à son endroit pleins de défiance et de soupçons. On lit dans la Lanterne:
« Si modeste que soit le programme de Romans, nous avons eu à croire que M. Dufaure le venait accepter et qu'il trouve le courage de l'accomplir. L'amnistie, la suppression des cours répressives non autorisées — des jésuites, ou autres — le retrait de la loi, sur les facultés catholiques, la suspension de l'immovibilité des magistrats, l'abrogation de la loi sur la presse, l'établissement de l'instruction obligatoire et laïque, sans compter la mise en accusation des ministres du 16 mai et du 10 novembre, voilà bien des choses que nous serions bien surpris de rencontrer dans le programme que nos ministres sont en train d'élaborer. »

Et cependant, comment ne pas craindre que le ministère en arrive bientôt à subir ces exigences, que l'extrême-gauche trouve si naturelles? Alors, comme le disait hier un de nos amis, le journal Officiel fera bien de changer son titre. Il serait malheureux qu'un simple officieux lui prêtât ce titre, d'aujourd'hui, pour lui convenir; la Révolution.
M. de Marcere triomphe bruyamment du succès des radicaux. Il fait ou laisse écrire dans son journal:
« L'ère de la lutte est terminée. On a dit avec raison que l'ère des difficultés allait commencer. Mais ces difficultés n'ont rien qui nous effraie. Nous envisageons sans peur la responsabilité qui va peser sur nous... »

Le pauvre homme!... et comme on doit rire de sa superbe confiance parmi les membres du futur comité de sûreté générale!
De Saint Cheron.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 9 Janvier 1879. — 70 —

L'INCENDIAIRE

PAR ELIE BERTHET
XXVIII
LA VEILLEE
(Suite)

Plusieurs heures s'étaient passées de cette façon, et il ne pouvait être loin de minuit. Hector avait fini par laisser tomber de ses lèvres son cigare éteint et par s'endormir dans un fauteuil. Le père n'était pas fâché de ce résultat, car il désirait ne pas perdre de vue ce jeune homme capricieux et volontaire, qui était capable de lui échapper au dernier moment. Il le porta avec précaution sur un canapé, sans l'éveiller, et se crut assuré du succès de ses plans.
Lui-même songeait à se jeter sur son lit pendant quelques heures, quand les bruits qu'il avait entendus déjà, et qu'il attribuait au vent, semblaient se rapprocher. Tout à coup la porte s'ouvrit, une sorte d'éclair brilla dans l'antichambre voisine. Une femme, tenant un enfant dans ses bras, entra brusquement et s'empressa de refermer la porte, c'était Faquinette et son prétendu fils.
La folle paraissait très-fatiguée; elle était rouge, et la sueur ruisselait sur son front. Néanmoins, tout en serrant contre sa poitrine le ci-devant Zozo qui

dormait du sommeil commun de l'enfance, elle avait cette expression maligne et narquoise qui, chez elle, n'annonçait rien de bon. Elle salua le père et le fils d'un de ses éclats de rire habituels.
— Bonsoir, Raymond, dit-elle. Vous ne m'attendiez pas? Mais nous passons cette soirée tous ensemble... en famille! C'est bon de ne plus se quitter, quand on est bien uni et quand on s'aime bien, n'est-ce pas?... En suite, vous savez... le feu purifie tout!
L'apparition inattendue de la folle et ses propos bizarres causèrent à Lovedy une vague appréhension; mais, pour faire comprendre les événements qui venaient de se passer dans la nécessité de raconter ce qu'il était advenu de Faquinette, à partir du moment où elle avait quitté la Ferme-du-Pendu.
XXIV
LES DERNIERS EXPLOITS DE FAQUINETTE
On se souvient que, pendant les pourparlers qui suivirent l'intercession de la gendarmerie à la ferme, Faquinette avait trouvé moyen de tromper la surveillance de l'Hercule et s'était enfui dans la campagne avec l'enfant en litige.
Jérôme ne tarda pas à remarquer cette disparition. Il s'élança à son tour hors des ruines, et eut la satisfaction de revoir la folle à quarante ou cinquante pas en avant. Il se mit à lui donner la chasse et, du train dont il allait, il ne pouvait manquer de la rejoindre bientôt.

Le saltimbanque et sa femme commençaient à épuiser leurs ressources dans cette carrière, où ils s'étaient établis, selon l'habitude des bohémien, et, voulant reprendre leur vie vagabonde, ils avaient réfléchi que la troupe, réduite à eux deux, n'aurait pas grand succès. Zozo leur était véritablement indispensable, moins par les tours de force qu'il exécutait et pour lesquels il avait si peu de goût, que par ses lazzi enfants qui servaient d'intermédiaires et égayaient le public. Jérôme voulait donc à tout prix recouvrer son jeune apprenti et, n'osant le réclamer devant la justice, comme on le lui conseillait, il avait résolu de l'arracher à Faquinette, même par la force, après quoi il se proposait de décampier avec tout son monde et tout son équipement.
Il mettait donc une ardeur extrême à poursuivre la folle, et celle-ci qui, tout en fuyant, retournait fréquemment la tête, n'avait pas de peine à deviner son dessein. Elle passait pour très agile, et si elle n'était chargée du poids de l'enfant, elle aurait échappé avec facilité au gros saltimbanque. Mais Jérôme savait que, dans cette lutte de vigueur, il ne pouvait manquer de l'emporter à la fin. Il se bornait donc à marcher d'un pas égal, sans perdre Faquinette de vue, certain qu'à un moment donné l'épuisement la mettrait à sa merci.
En effet, la pauvre femme montra bientôt des signes de fatigue. Elle avait

pris une avance considérable sur l'Hercule, mais elle était hâletante, et il devenait évident qu'elle ne pourrait soutenir encore longtemps une semblable allure. Elle chercha des yeux quelque secours contre son ennemi acharné; par malheur, l'endroit était désert; les personnes, réunies naguère à la Ferme-du-Pendu, n'avaient pas pris cette direction et ailleurs elle eût hésité peut-être à invoquer leur aide.
Dans son angoisse, elle remarqua à une petite distance un petit bois taillé. Quelques arbres de haute futaie s'élevaient çà et là au-dessus des broussailles et, malgré le peu d'étendue de ce bois, il semblait qu'on pût y trouver un refuge. Aussi Faquinette courut-elle de ce côté, et elle s'engagea dans un sentier qui serpentait à travers le feuillage.
Il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que ce refuge ne présentait aucune sécurité. Le bois n'avait pas plus de cinquante pas de long sur autant de large, et, sauf quelques touffes isolées de feuillage, il était si clair qu'un regard pouvait l'embrasser d'une extrémité à l'autre. Faquinette eût donc voulu passer outre; mais elle était à bout de force et la nécessité l'obligeait de s'arrêter un peu pour reprendre haleine.
L'Hercule qui, dans ses promenades aux environs, était peut-être déjà venu en cet endroit, semblait avoir conscience des embarras de la folle, et s'avant-

quait, toujours sans se presser, vers le fourré.
Il n'en était plus loin quand Faquinette parut prendre une résolution énergique. Elle mit à terre le petit garçon, qui était lui-même fort effrayé de l'approche de son redoutable persécuteur.
— Jacques, lui dit-elle à voix basse, sais-tu grimper sur les arbres?
— Je crois bien! Autrement, quand j'étais avec Jérôme et sa femme, et que nous passions à côté d'un arbre, je me glissais par le trou de la haie et j'allais chiper des pommes et des cerises.
— Ne dis pas cela, Jacques, on croirait... Eh bien, puisque tu sais grimper, monte dans ce grand arbre, et tu te cacheras au milieu des feuilles jusqu'à ce que le méchant de Jérôme soit passé... Tu ne bougeras pas, tu comprends... Ensuite, je reviendrai te prendre et nous nous sauverons.
— Oui, oui, je ne veux pas retourner avec Jérôme.
Et Faquinette ajouta, d'un air mystique:
— Comme ça, tu seras plus près du ciel... d'où tu viens!
Elle éleva l'enfant dans ses bras, afin qu'il pût atteindre les premières branches d'un bon impéteur, éleva sa masse des deux mains et lui en déchargea un formidable coup sur la tête.
(A suivre.)

Le pauvre homme!... et comme on doit rire de sa superbe confiance parmi les membres du futur comité de sûreté générale!
De Saint Cheron.